



# NOTE D'INFORMATION

**Destinataires :** Clubs évoluant dans les championnats régionaux, Commission Sportive Régionale, Commission Technique Régionales, Commission Régionale des Officiels, Comité Directeur Régional

Nombre de pièce jointe : 0

## Directives Techniques Régionales

La présente note a pour but, en vue de la saison sportive 2023-2024, d'accompagner et de guider au mieux les clubs dans l'appréciation des consignes techniques dans les championnats régionaux jeunes.

Catégorie	Défense H/H ou F/F	Défense de zone	Ecrans	Type de passes
U13 F	Défense F/F Obligatoire*	Interdite sous toutes ses formes*	Interdits sauf sur touches**	Passes main à main interdites**
U13 M	Défense H/H Obligatoire*	Interdite sous toutes ses formes*	Interdits sauf sur touches**	Passes main à main interdites**
U15 F	Défense F/F Fortement conseillée	Déconseillée	Libres	Toutes formes de passes autorisées
U15 M	Défense H/H Fortement conseillée	Déconseillée	Libres	Toutes formes de passes autorisées
U17 M	Libre	Libre	Libres	Toutes formes de passes autorisées
U18 F	Libre	Libre	Libres	Toutes formes de passes autorisées
U20 M	Libre	Libre	Libres	Toutes formes de passes autorisées

**\* DÉFENSE :**

- Lorsque les défenses de type zone demi-terrain sont interdites, sur le demi-terrain, chaque défenseur doit avoir la responsabilité d'un attaquant et ne doit pas stationner dans la zone réservée si son attaquant se déplace.

**\*\* ATTAQUE :**

- Dans le jeu, les écrans sur le porteur de balle et les non-porteurs de balle sont interdits ;

- Les situations de main à main volontaires et organisées dans le but de créer un avantage pour l'attaque sont interdites.

Exception : lors d'une situation de remise en jeu ET lorsque le ballon est dans les mains du joueur qui remet en jeu, les écrans sont autorisés entre non-porteurs de balle

Une équipe qui ne respecterait pas ces consignes prendrait le risque de voir son engagement refusé dans le championnat régional la saison suivante.

Nous rappelons par la présente note, que sous les recommandations du Directeur Technique Régional, le Comité Directeur a voté l'obligation d'être titulaire du CQP TSBB ou DETB complet pour encadrer une équipe régionale U13.

Par ailleurs, nous invitons les clubs qui notent un non-respect de ces directives, de séquencer les rencontres et de les envoyer à la Ligue Sud pour étude par le DTR.

NB : la présente note est transmises aux officiels pour information uniquement. Les officiels n'ont pas le pouvoir de contrôle ni de sanction de ces directives que ce soit avant, pendant ou après la rencontre.

Rédacteur	Approbateur
Cyrille Nerin, Vice-Président en charge de la Technique et de la Haute Performance 	

Référence : 2023\_Directives-Techniques-23-24